

PRIVALTO SELECT

Profitez dès aujourd'hui des opportunités de demain



PRIVALTO

Période de commercialisation :
du 15 août au 19 décembre 2008 (12 heures)

Code ISIN : FR0010645341

Documentation communiquée à l'AMF
conformément à l'article 212-28
de son règlement général

Bénéficiez dès votre souscription
d'une rémunération attractive
de 5% annuels *prorata temporis*
jusqu'au 19 décembre 2008

(Rémunération d'ores et déjà incluse
dans le prix de souscription)



BNP PARIBAS
CORPORATE & INVESTMENT BANKING

| La banque d'un monde qui change



PRIVALTO SELECT

Actions ou monétaire ? La fin d'un dilemme

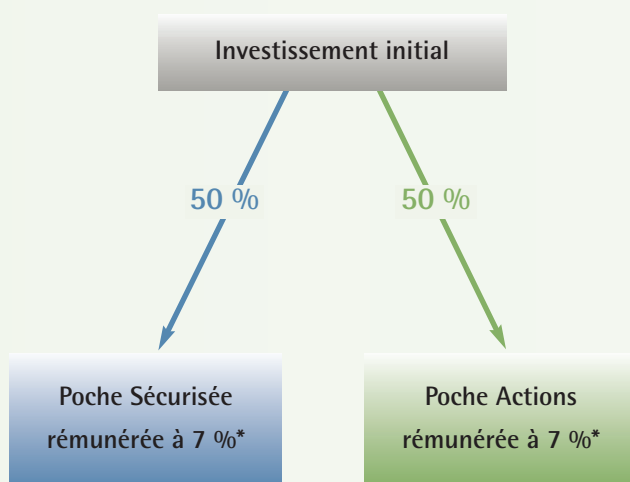
Dans un contexte de marché où les investisseurs restent incertains sur le court terme, il devient essentiel de détecter les opportunités de marchés.

Privalto Select offre la première année un **investissement équilibré entre un taux à 7 % (taux bonifié par rapport à un taux sans risque) et les marchés actions.**

Ces 2 investissements en 1 permettent de profiter d'une **double opportunité** :

- la **sécurité d'une rémunération fixe dans une année de marchés agités.**
- le **potentiel de reprise du marché actions.**

LA 1^{ÈRE} ANNÉE, UNE DOUBLE ALLOCATION



- La première année, 50 % du capital est investi dans une Poche Sécurisée pour une durée d'un an, à un **taux attractif de 7 %***.
- La Poche Sécurisée est uniquement valable la première année.
- L'autre partie du capital est investie sur l'indice Dow Jones Eurostoxx 50 et profite la première année d'un **coupon de 7 %***.

* Rémunération calculée sur 50 % de la valeur nominale des obligations.

La 1^{ère} année, vous profitez donc d'un revenu fixe garanti de 7 %

Avec Privalto Select, laissez les marchés de demain décider pour vous

A LA FIN DE L'ANNÉE 1, PRIVALTO SELECT RÉALLOUE AUTOMATIQUEMENT VOTRE INVESTISSEMENT

A la 1^{ère} date d'anniversaire, on observe la performance du DJ Eurostoxx 50 :

► Si la performance du DJ Eurostoxx 50 est positive, la partie investie dans la Poche Sécurisée est automatiquement basculée dans la Poche Actions.

Vous bénéficiez alors du niveau des marchés à la date de l'investissement initial.

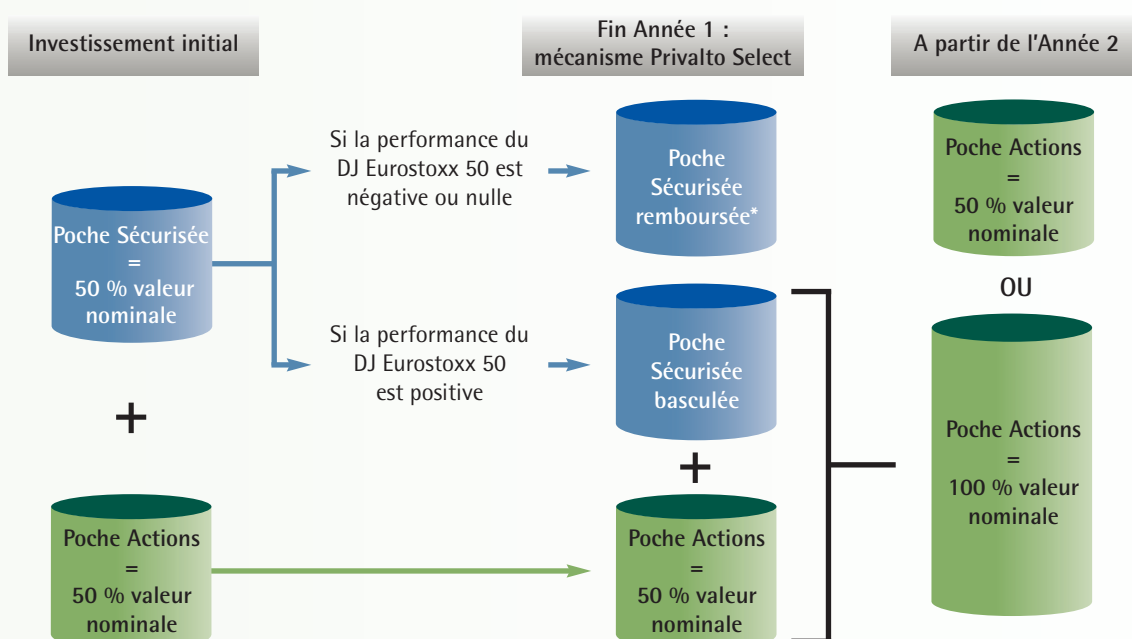
- Vous doublez votre exposition sur un marché porteur.
- En rentrant au niveau de l'année précédente, vous profitez automatiquement de la hausse de l'indice de l'année passée.

► Si la performance du DJ Eurostoxx 50 est négative ou nulle, la Poche Sécurisée est remboursée*.

L'investisseur récupère donc 50 % de la valeur nominale initiale* des obligations et un coupon de 7 % calculé sur 100 % de cette même valeur nominale. Il dispose toujours de 50 % investis sur les marchés actions.

- Votre exposition aux marchés actions baissiers est limitée grâce au remboursement de la Poche Sécurisée.
- Vous disposez toujours de 50 % investis sur les marchés actions**.

A LA 1^{ÈRE} DATE D'ANNIVERSAIRE, PRIVALTO SELECT S'ADAPTE AU NOUVEAU CONTEXTE DE MARCHÉ



* Hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement.

** Dans ce cas, la nouvelle valeur nominale des obligations est égale à 500 euros (au lieu de 1000 euros initialement).

OBJECTIF : 7 %* par an à partir de l'année 2

* Coupons cumulés non capitalisés calculés selon les cas sur 50 % ou 100 % de la valeur nominale initiale des obligations.

UN INDICE DE PREMIER PLAN : LE DJ EUROSTOXX 50

Dès la première année, Privalto Select est indexé au DJ Eurostoxx 50. L'investisseur bénéficie ainsi :

- d'un indice composé des 50 capitalisations boursières les plus importantes de la zone euro.
- d'un indice diversifié géographiquement et sectoriellement.

Le Dow Jones Eurostoxx 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et/ou de la société Dow Jones & Company, société américaine régie selon les lois de l'Etat du Delaware et sise à New York, Etats-Unis (Les « Concedants »), et sont utilisés dans le cadre de licences. Les Concedants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les Obligations basées sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice.

UNE POSSIBILITÉ DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DÈS 10 % DE HAUSSE DE L'INDICE

Bénéficiez d'un horizon d'investissement variable (2 à 8 ans) grâce à une possibilité de remboursement anticipé avec un coupon cumulé non capitalisé à un taux annuel de 7 %**.

Chaque année, on observe le niveau du DJ Eurostoxx 50.

Une augmentation de 10 % par rapport à son niveau initial suffit à l'investisseur pour :

- Bénéficier d'un remboursement anticipé de 100 % de la Poche Actions.
- Recevoir autant de coupons de 7 %** que d'années écoulées depuis le début de l'année 2.

Si le DJ Eurostoxx 50 n'enregistre pas de hausse supérieure ou égale à 10 % depuis l'origine, l'investisseur ne bénéficie pas de remboursement anticipé cette année là et le produit continue l'année suivante.

Montant des coupons cumulés

Année de remboursement anticipé	2	3	4	5	6	7	8
Coupons cumulés associés**	7 %	14 %	21 %	28 %	35 %	42 %	49 %

** Les coupons cumulés non capitalisés sont calculés selon les cas sur 50 % ou 100 % de la valeur nominale initiale des obligations (selon qu'il y ait eu ou pas remboursement de la « Poche Sécurisée » à la fin de l'année 1) - Hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement.

UN CAPITAL ET DES COUPONS PROTÉGÉS À MATURITÉ JUSQU'À 50 % DE BAISSÉ DE L'INDICE

Si le DJ Eurostoxx 50 n'a jamais clôturé en dessous de 50 % de son niveau initial tout au long de la vie du produit, alors à échéance :

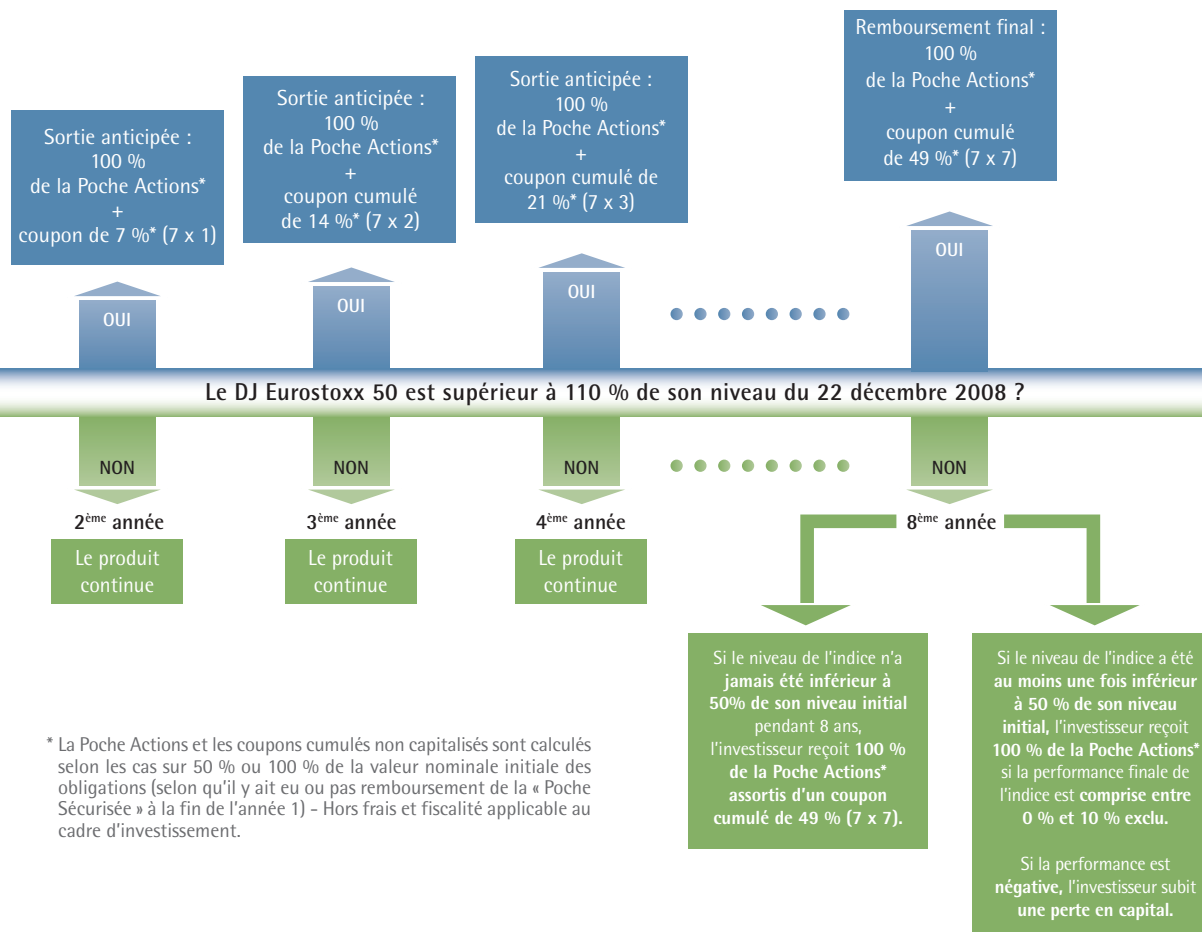
- Le montant investi dans la Poche Actions est intégralement remboursé.
- 7 coupons de 7 % sont distribués pour un revenu de 49 %, soit un rendement actuariel de 6,13 % ou de 6 % selon que la Poche Sécurisée ait été remboursée ou pas à la fin de l'année 1.

Si le DJ Eurostoxx 50 a clôturé au moins une fois en dessous de 50 % de son niveau initial et que sa performance à maturité est :

- comprise entre 0 % et 10 % exclu, l'investisseur récupère la totalité de la Poche Actions.
- négative, l'investisseur récupère la performance de l'indice et subit une perte en capital.



ILLUSTRATION DU MÉCANISME



GAINS

2 POSSIBILITÉS POUR L'INVESTISSEUR D'ATTEINDRE L'OBJECTIF ANNUEL DE 7 %**

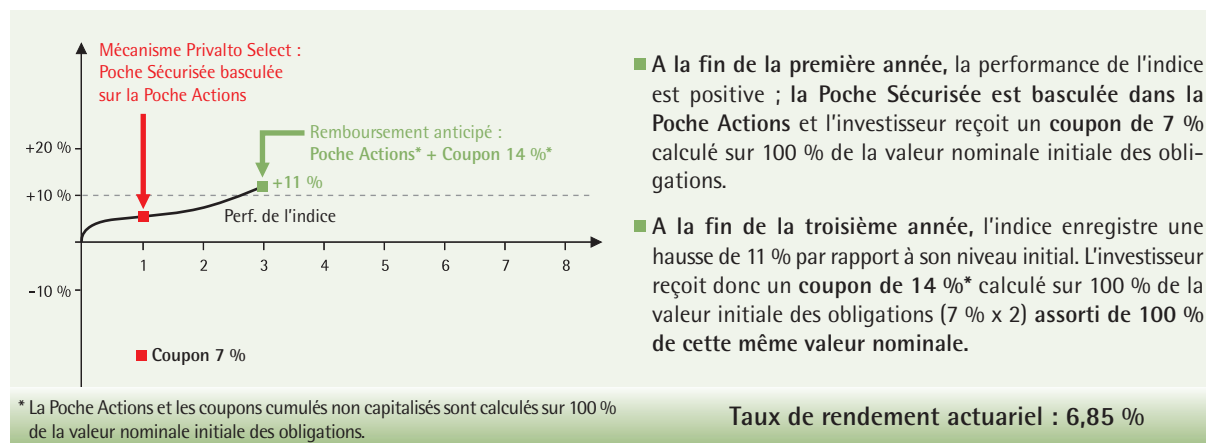
- Soit le niveau du DJ Eurostoxx 50 est supérieur ou égal à 110 % de son niveau initial à l'une des dates d'observation annuelles.
- Soit, à maturité, l'indice n'a jamais clôturé en dessous de 50 % de son niveau initial.

** Coupons cumulés non capitalisés calculés selon les cas sur 50 % ou 100 % de la valeur nominale initiale des obligations (selon qu'il y ait eu ou pas remboursement de la « Poche Sécurisée » à la fin de l'année 1) - Hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement.

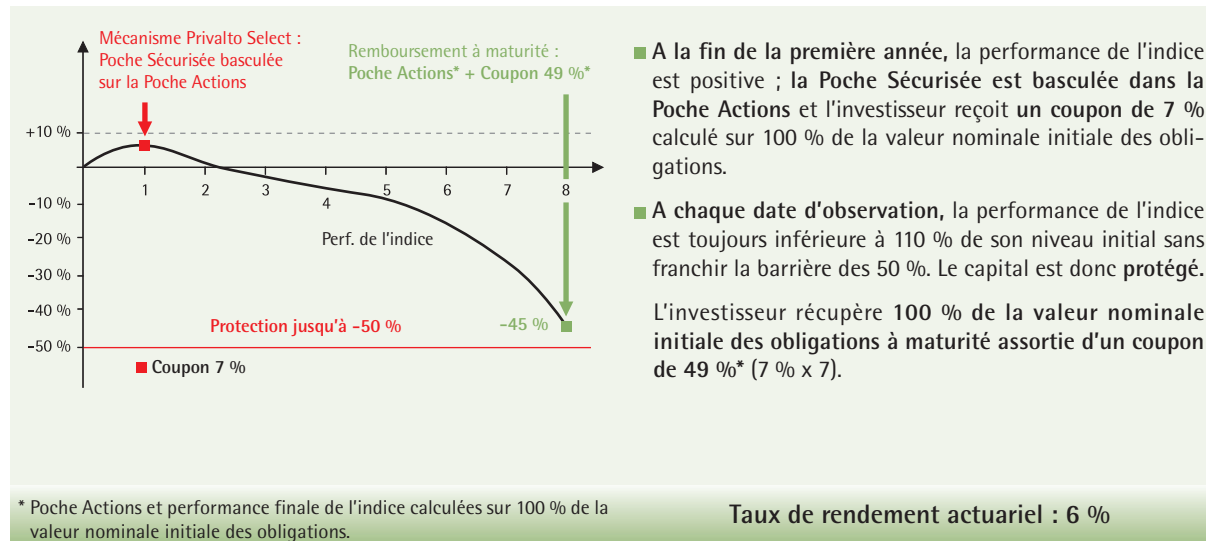
Scenarii de marché

Tous les calculs sont effectués hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement.

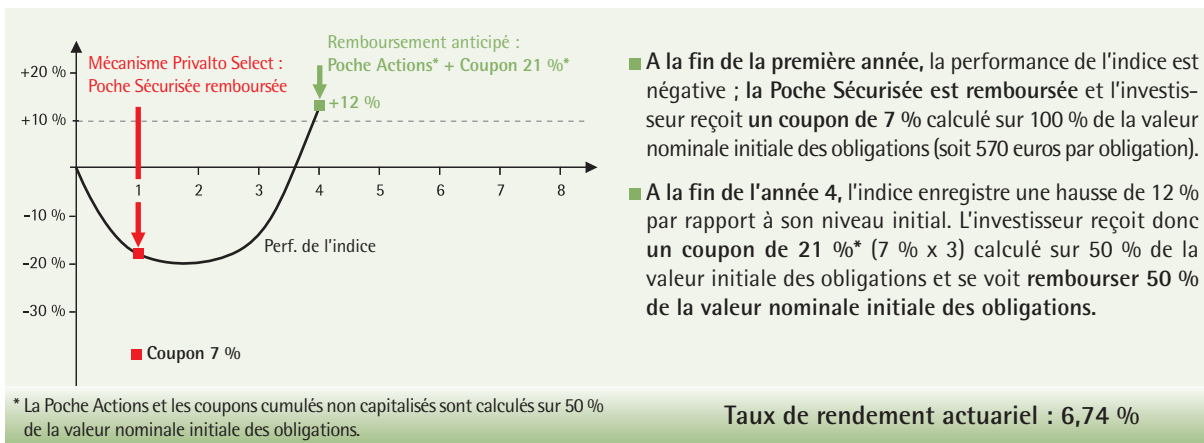
HAUSSE DU MARCHÉ À COURT TERME



BAISSE DU MARCHÉ À LONG TERME

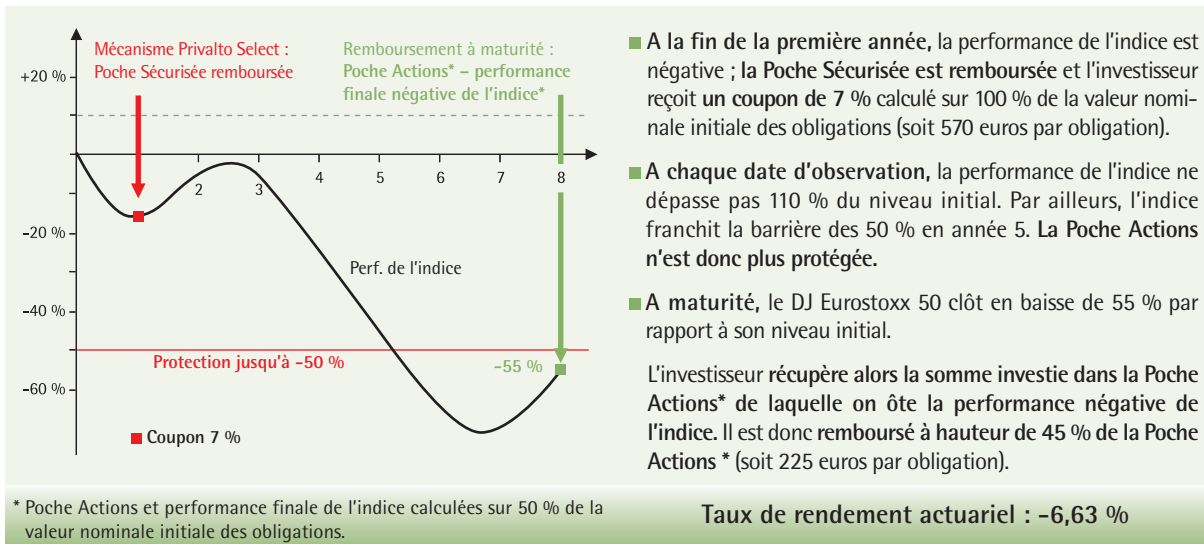


HAUSSE DU MARCHÉ À MOYEN TERME



- A la fin de la première année, la performance de l'indice est négative ; la Poche Sécurisée est remboursée et l'investisseur reçoit un coupon de 7 % calculé sur 100 % de la valeur nominale initiale des obligations (soit 570 euros par obligation).
- A la fin de l'année 4, l'indice enregistre une hausse de 12 % par rapport à son niveau initial. L'investisseur reçoit donc un coupon de 21 %* (7 % x 3) calculé sur 50 % de la valeur initiale des obligations et se voit rembourser 50 % de la valeur nominale initiale des obligations.

KRACH BOURSIER



- A la fin de la première année, la performance de l'indice est négative ; la Poche Sécurisée est remboursée et l'investisseur reçoit un coupon de 7 % calculé sur 100 % de la valeur nominale initiale des obligations (soit 570 euros par obligation).
- A chaque date d'observation, la performance de l'indice ne dépasse pas 110 % du niveau initial. Par ailleurs, l'indice franchit la barrière des 50 % en année 5. La Poche Actions n'est donc plus protégée.
- A maturité, le DJ Eurostoxx 50 clôt en baisse de 55 % par rapport à son niveau initial. L'investisseur récupère alors la somme investie dans la Poche Actions* de laquelle on ôte la performance négative de l'indice. Il est donc remboursé à hauteur de 45 % de la Poche Actions* (soit 225 euros par obligation).

Les données chiffrées utilisées dans les exemples ci-dessus n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme de Privalto Select. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre d'acheter ou de vendre ce produit, ou une offre ou une demande de conclure une transaction commerciale de la part de l'une des sociétés du Groupe BNP Paribas. Elles ne constituent en aucun cas un conseil d'investissement, ni un conseil d'ordre financier, fiscal, juridique ou comptable.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

■ Code ISIN :	FR0010645341
■ Rémunération pendant la période de souscription:	5 %/an, d'ores-et-déjà incluse dans le prix de souscription
■ Période de souscription :	du 15 août 2008 au 19 décembre 2008
■ Émetteur :	BNP Paribas SA (S&P AA+/ Moody's Aa1)
■ Type :	Obligation de droit français à capital non garanti
■ Devise :	EUR
■ Cotation :	Bourse du Luxembourg
■ Commission de souscription:	0 à 4 %*
■ Date d'émission :	14 août 2008
■ Date d'Observation Initiale :	22 décembre 2008
■ Date de Maturité :	22 décembre 2016
■ Prix d'Emission :	98,22 %
■ Règlement Livraison :	Euroclear France
■ Valeur Nominale Initiale :	1 000 Euros
■ Nouvelle Valeur Nominale en cas de Remboursement de la Poche Sécurisée :	500 Euros
■ Après la période de souscription :	Privalto Select est disponible à l'achat comme à la vente sur le marché secondaire
■ Frais :	Des commissions relatives à cette transaction ont été payées à des tiers au titre de la distribution et/ou de structuration des Obligations et sont d'un montant annuel maximum équivalent à 1,10 % du montant de l'Emission.
■ Liquidité :	Quotidienne. Le prix de rachat sera calculé à partir de la valorisation théorique de marché des obligations.

*Commission qui pourra être prise par les différents intermédiaires

Avantages

- La première année, un mécanisme innovant de double investissement : 50 % dans une Poche Sécurisée et 50 % dans une Poche Actions.
- Coupon fixe garanti de 7 % la première année calculé sur la valeur nominale initiale.
- Dès l'année 2 et à chaque date d'observation, possibilité de remboursement anticipé avec un coupon cumulé à un taux annuel de 7 %* si le niveau de l'indice est supérieur à 110 % de son niveau initial.
- A maturité si le DJ Eurostoxx 50 n'a pas perdu plus de 50 % par rapport à son niveau initial tout au long de la vie du produit, l'investisseur récupère l'intégralité de la Poche Actions (hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement) à partir de l'année 2 assortie d'un coupon cumulé de 49 %*.

Inconvénients

- Capital non garanti.
- Non redistribution des dividendes versés par les actions qui composent l'indice.
- En cas de hausse élevée, la performance annuelle est plafonnée à 7 %*.
- Les coupons de 7 % sont cumulés et non capitalisés.
- L'investisseur court un risque de perte en capital à l'échéance si l'indice DJ Euro Stoxx 50 perd plus de 50 % de son niveau initial au cours de la vie du produit.
- Le porteur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement.

* Coupons cumulés non capitalisés calculés selon les cas sur 50 % ou 100 % de la valeur nominale initiale des obligations (selon qu'il y ait eu ou pas remboursement de la Poche Sécurisée à la fin de l'année 1).



BNP PARIBAS
CORPORATE & INVESTMENT BANKING

La banque d'un monde qui change

AVERTISSEMENT :

Privalto Select (ci-après les "Obligations") sont des obligations à capital non garanti cotées en Bourse de Luxembourg pouvant être utilisées comme valeurs de référence de contrats d'assurance-vie libellées en unités de compte. Le Groupe BNP Paribas ne peut être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit résultant de l'affectation de versements effectués dans le cadre du contrat d'assurance vie sur Privalto Select. Privalto Select est notamment proposé comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie et ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'instrument financier sous-jacent qui est présenté dans cette brochure. Chaque personne a pris note qu'il lui appartient d'étudier et d'évaluer les risques, les avantages et la faisabilité de la transaction et devra si nécessaire consulter préalablement ses propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel. Le Groupe BNP Paribas ne donne aucune garantie et ne fait aucune recommandation à cet égard. BNP Paribas attire l'attention des investisseurs sur le fait que le capital des Obligations décrites dans cette brochure n'est pas garanti, ce qui peut impliquer pour les investisseurs une perte partielle du capital initialement investi et recommande, conformément à l'article 212-28 du règlement général de l'AMF, de lire attentivement la rubrique "facteurs de risques" du prospectus. Les sociétés du Groupe BNP Paribas ne sauraient être considérées comme des conseils juridiques, fiscaux ou comptables. La cession des Obligations par BNP Paribas Arbitrage SNC, agissant en tant que preneur ferme des Obligations, pourra intervenir par voie d'appel public à l'épargne en France conformément aux dispositions de l'article L 411-1 du Code Monétaire et Financier, du fait de l'envoi par la Commission de Surveillance du Secteur Financier à l'Autorité des Marchés Financiers d'un certificat d'approbation conformément aux dispositions des articles 17 et 18 de la directive 2003/71 du 4 novembre 2003 dite Directive Prospectus. Le Prospectus d'émission des Obligations a été approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, autorité de tutelle luxembourgeoise, le 11 août 2008. Des exemplaires du Prospectus peuvent être obtenus sur simple demande auprès de BNP Paribas Securities Services Luxembourg Branch, 33, rue de Gasperich, Howald-Hesperange, L 2085 Luxembourg et sont disponibles sur le site Internet www.bourse.lu.